

## En hommage à Serge Poulin, 1962 - 2024

Nous avons appris avec tristesse le décès de monsieur Poulin en juin dernier.



Fier défenseur des droits des personnes en situation de handicap, Serge a œuvré pour leur inclusion, l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur autonomie. Au cours de sa carrière, il s'est impliqué dans divers rôles dont celui de directeur général du Regroupement des usagers du transport adapté de Montréal (RUTA), qu'il a occupé au cours des dernières années.

Celui qui considérait le milieu du transport adapté comme une deuxième famille aura marqué l'histoire de l'accessibilité dans le transport à Montréal. Tous ceux et celles qui ont croisé son chemin pourront témoigner de la passion et du militantisme qui animaient Serge.



### Mobilité inclusive : pour apprendre le transport collectif

Une erreur s'est glissée, dans notre dernière édition, pour l'adresse qui permet de s'inscrire à Mobilité inclusive. La bonne adresse est [mobi@stm.info](mailto:mobi@stm.info).

Et qu'est-ce que Mobilité inclusive ? C'est un programme pour celles et ceux qui aimeraient utiliser le bus et le métro à l'occasion, mais qui préféreraient en faire l'apprentissage auparavant, tout en restant admis au Transport adapté. Au bout de cet apprentissage, vous avez donc encore plus d'options pour vous déplacer en ville.

Renseignez-vous sur le programme (sa durée, les personnes admissibles, etc.) à [www.stm.info/mobi](http://www.stm.info/mobi). L'inscription est sans frais.

Position pour Vignette FSC / Recyclé 100% post-com.

Si vous désirez recevoir votre Transport Contact en anglais, contactez notre Service à la clientèle au 514 280-8211 (option 4). Nous vous en posterons un exemplaire avec plaisir.

# TRANSPORT CONTACT

Dans ce numéro :

- Comme vous, nos équipes méritent le respect
- Des affiches à votre attention
- Tarifs: hausse moyenne de 3 %
- En hommage à Serge Poulin
- Mobilité inclusive: pour apprendre le transport collectif



Comme vous, nos équipes méritent le respect

## Comme vous, nos équipes méritent le respect.

C'est le thème de la campagne d'affichage que nous avons déployé dans nos réseaux de métro et de bus.

Suite en page 2



Bulletin de liaison et d'information du Transport adapté

- ÉTÉ -  
**2024**

Port de retour garanti  
TRANSPORT Contact — STM  
3111, rue Jarry Est  
Montréal (Québec)  
H1Z 2C2



C'est la hausse du nombre d'incivilités vécues par nos équipes sur le terrain qui nous incite à partager ce message avec vous. Il met en vedette les différents corps de métiers qui interviennent dans nos réseaux, ce qui inclut le Transport adapté.


Bien qu'une large partie de la clientèle agisse avec bienveillance à l'égard de nos équipes, il faut prendre conscience que c'est souvent l'accumulation de simples gestes irrespectueux, répétés des dizaines de fois dans une journée par certains, qui peut affecter grandement nos employés et nos employées.

## Des affiches à votre attention


Depuis quelque temps, vous avez peut-être vu une petite affiche installée dans un véhicule qui vous a transporté. Intitulée « Règles de fonctionnement au Transport adapté » elle contient des pictogrammes qui rappellent les situations suivantes :

- 1 Le chauffeur accompagne obligatoirement le client à l'embarquement
- 2 Le client doit manipuler lui-même ses bagages à l'embarquement et au débarquement
- 3 Le client doit être prêt à embarquer à l'heure confirmée. Le chauffeur se présentera dans les 30 minutes qui suivent
- 4 Le chauffeur accompagne obligatoirement le client au débarquement
- 5 Les bagages du client ne doivent pas occuper d'espace supplémentaire à l'intérieur du véhicule
- 6 Au besoin, le chauffeur doit assister le client dans la pose des éléments de sécurité dans le véhicule


RÈGLES DE FONCTIONNEMENT AU TRANSPORT ADAPTÉ




1 Le chauffeur accompagne obligatoirement le client à l'embarquement.




2 Le client doit manipuler lui-même ses bagages à l'embarquement et au débarquement.




3 Le client doit être prêt à embarquer à l'heure confirmée. Le chauffeur se présentera dans les 30 minutes qui suivent.



4 Le chauffeur accompagne obligatoirement le client au débarquement.



5 Les bagages du client ne doivent pas occuper d'espace supplémentaire à l'intérieur du véhicule.



6 Au besoin, le chauffeur doit assister le client dans la pose des éléments de sécurité dans le véhicule.

En observant chacune de ces consignes, vos déplacements avec nous se dérouleront de la meilleure façon qui soit.

## Tarifs : hausse moyenne de 3 % depuis le 1<sup>er</sup> juillet

Voici comment se présente l'indexation annuelle des tarifs du transport collectif annoncé par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) pour le transport adapté.

- Les prix demeurent les mêmes pour les titres 1 passage, Tous modes A
- Légère augmentation pour
  - les titres Hebdo, Mensuel et 4 mois, Tous modes A
  - les titres AB et ABC

Voici la grille tarifaire qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2024

	Tarif ordinaire	Tarif réduit		
		6-11 ans 12-17 ans	Étudiants 18 ans et +	65 ans et +
Montant exact dans le véhicule	3,25 \$	2,25 \$	—	2,25 \$
1 passage, Tous modes A <sup>2</sup>	3,75 \$	2,75 \$	—	2,75 \$
Hebdo, Tous modes A (Du lundi au dimanche 23 h 59)	31,00 \$	18,50 \$	—	18,50 \$
Mensuel, Tous modes A (Du 1 <sup>er</sup> à la fin du mois)	100,00 \$	60,00 \$	60,00 \$	60,00 \$
4 mois, Tous modes A (Consécutifs)	—	233,00 \$	233,00 \$	233,00 \$
Gratuité 65+, Tous modes A (Résidents de l'agglomération de Montréal)	—	—	—	Gratuit

## Visiteurs qui ont besoin du transport adapté

Saviez-vous que si vous êtes déjà admis à un service de transport adapté au Québec, votre admission est également valide pour tout autre transporteur qui offre ce service.

On peut en effet profiter du transport adapté à condition que la personne en visite utilise un fauteuil roulant dans tous ses déplacements. Il en va de même pour les visiteurs de l'extérieur du Québec.

Si vous n'êtes pas admis à nos services et que vous comptez visiter notre territoire prochainement pour un court séjour, faites une demande de statut visiteur en communiquant avec le service à la clientèle au 514 280-8211, option 4 choix 2. Une validation et des informations simples seront requises pour activer le dossier visiteur et obtenir un numéro de client.

Des compléments d'information sont disponibles sur [www.stm.info](http://www.stm.info).